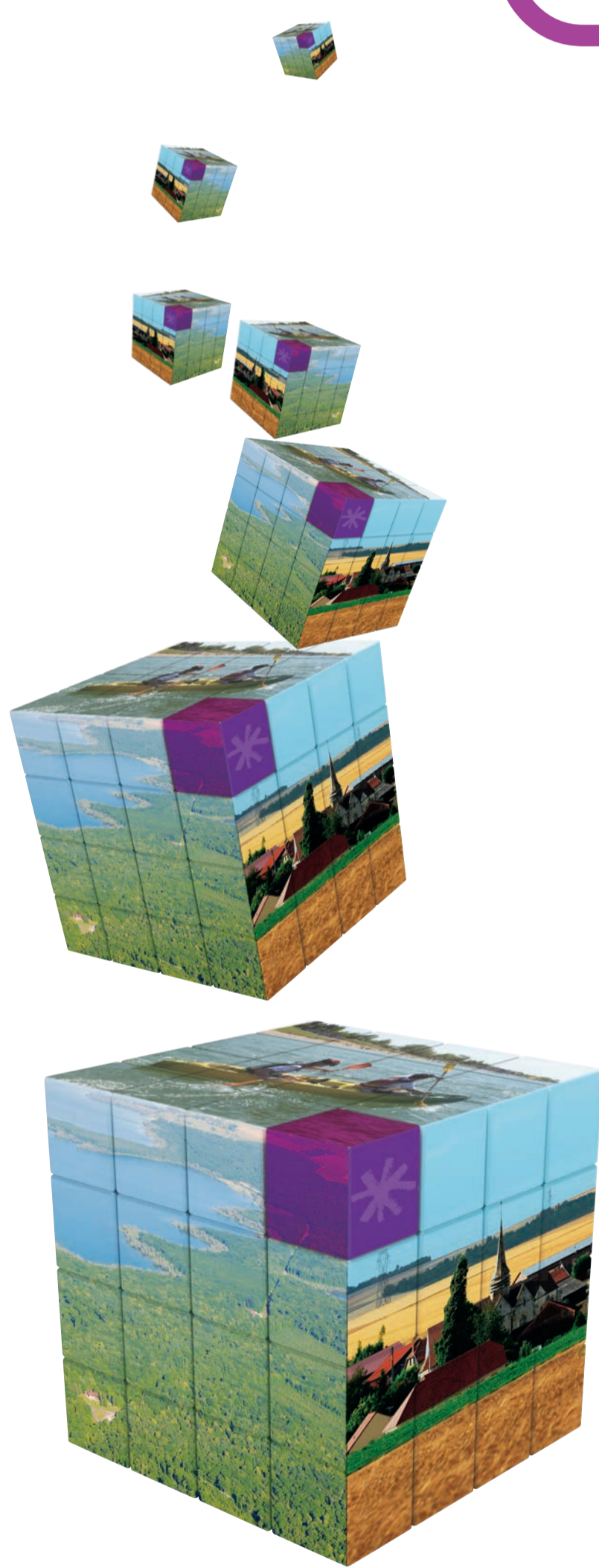


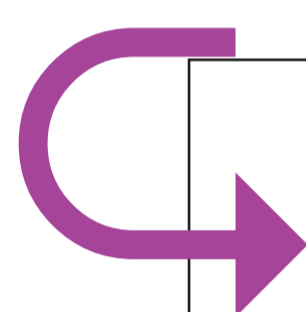


LE PARC ET LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

DES ATELIERS-ENVIRONNEMENT PENDANT LES TAP



Congrès
des parcs 2014,
Parc de la
Forêt d'Orient :
les Parcs, acteurs
de l'égalité des
territoires



Une opportunité à saisir

La réforme des rythmes scolaires est l'opportunité, pour les communes, de participer à la formation des futurs citoyens. À l'heure où les jeunes passent beaucoup de temps seuls face à un écran, il est intéressant de leur proposer autre chose : retrouver le contact avec la nature, cultiver l'appartenance à son territoire, être ouvert aux autres, solidaire, respectueux de l'environnement.

Accompagner les communes

Le Syndicat mixte du Parc apporte une aide concrète aux mairies en concevant des modules d'activités adaptées et ludiques, et en les aidant à les mettre en place. C'est un apport très important pour des communes rurales parfois désemparées.

Un dispositif accessible à tous

- Un programme de formations adapté à la grande diversité des profils et compétences des animateurs communaux
- Des permanences pédagogiques pour des conseils individualisés
- Un centre de ressources
- L'animation d'un réseau des animateurs d'ateliers-environnement.

Une montée en puissance progressive

26 communes ont déjà bénéficié du dispositif depuis septembre 2013. Exemples de modules d'activités : créer un coin de nature, enjeux de l'alimentation et éveil au goût, créativité sur l'histoire et le patrimoine de la commune, outils et jeux pour développer la solidarité et la citoyenneté, etc.